

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2014

Feuillet n° _____

Le quatre septembre deux mil quatorze à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LE BIGNON DU MAINE s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis BELLAY, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 29 août 2014

Présents : Jean-Louis BELLAY - Bertrand LANDELLE – Laurent RAGUIN - Nicole ROMARY - Mickaël DUCHEMIN – Michelle BOUE – Constance THIREAU - Gilbert DELLIÈRE - Sébastien MONSIMER - Louis MAHE

Secrétaire de séance : Laurent RAGUIN

Absent(s) excusé(s) : Marie-Laure HARDY

Absent(s) non excusé(s) :

Assistait également : Odile HEUVELINNE, Adjoint administratif

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal de la séance du 11 juillet 2014
- Cimetière communal
- Commerce : acquisition d'une armoire frigorifique partie épicerie
- Budgets commune et commerce : décisions modificatives n°2
- Recensement de la population 2015 : nomination d'un coordonnateur communal
- Questions et informations diverses

1. Approbation du compte rendu de la séance du 11 juillet 2014

M. Le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance dernière. Il est approuvé à l'unanimité

2. Cimetière communal

DCM n°2014-026

Monsieur Le Maire explique que le cimetière communal ne dispose plus que de quelques concessions libres, mais possède des concessions en état d'abandon et de multiples concessions échues depuis plus de trente ans. Le Conseil Municipal, , **après délibération et à l'unanimité**, décide de :

- ✚ reprendre les concessions échues selon le Code Général des Collectivités Territoriales
- ✚ revoir les tarifs des concessions à compter du 5 septembre 2014

Type de concession	Surface	ACHAT prix à compter du 5 septembre 2014
15 ans	1 m ²	70 €
30 ans	1 m ²	100 €
15 ans	2 m ²	90 €
30 ans	2 m ²	130 €
15 ans pour cavurne	1 m ²	70 €
30 ans pour cavurne	1 m ²	100 €

- ✚ autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents au cimetière communal.

3. Commerce : acquisition d'une armoire frigorifique partie épicerie

DCM n°2014-027

M. Le Maire présente le devis de la société FCPL pour l'acquisition d'une armoire frigorifique, marque Liebherr modèle FKV 5443, dans la partie épicerie du commerce pour un montant de 1260 € TTC.

Le Conseil Municipal, **après délibération et à l'unanimité**, accepte (article 2188 budget commerce) et autorise M. Le Maire à le signer.

4. Budgets commune et commerce : décisions modificatives n°2

DCM n°2014-028

Le Conseil Municipal, **après délibération et à l'unanimité**, valide les décisions modificatives n° 2 sur les budgets commune et commerce afin d'acheter une armoire frigorifique pour la partie épicerie du commerce

Décision modificative n°2 budget commune

Section de fonctionnement

Dépenses

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2014

011/61523 Entretien de voirie.....	- 1 400.00 €
67/6748 Autres subventions exceptionnelles.....	+ 1 400.00 €
total	0.00 €

Décision modificative n°2 budget commerce

Section de fonctionnement	Dépenses	recettes
77/774 Subventions exceptionnelles.....		+ 1 400.00 €
023 Virement à la section d'investissement	+ 1 400.00 €	
total	+ 1 400.00 €..	+1 400.00 €
Section d'investissement	Dépenses	recettes
021 Virement de la section de fonctionnement		+ 1 400.00 €
21/2188 Autres immobilisations corporelles	+ 1 400.00 €	
total	+ 1 400.00 €..	+1 400.00 €

5. Recensement de la population 2015 : nomination d'un coordonnateur communal

DCM n°2014-029

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de nommer Odile HEUVELINNE par arrêté municipal comme coordonnateur communal du recensement de la population qui sera réalisé en 2015.

Le Conseil Municipal, **après délibération et à l'unanimité**, accepte la nomination de Odile HEUVELINNE comme coordonnateur communal du recensement de la population en 2015.

6. Agenda

 Réunion du Conseil Municipal le jeudi 9 octobre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22 h 00.

Le Maire
Jean Louis BELLAY